



Consultation régionale et élaboration d'outils et de mécanismes pour répondre à une crise épidémique

1-4 novembre 2016
Freetown, Sierra Leone

Rapport de mission



1. Rappel des faits ayant précédé la consultation

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) et le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas ont signé un accord afin de soutenir les membres de l'OMD de la région de l'Afrique de l'Ouest touchés par la maladie à virus Ebola (EVD), à savoir le Liberia, la Guinée Conakry, le Sierra Leone, le Mali, le Sénégal et le Nigéria. Le but général du projet de l'OMD intitulé « Douane : réagir face aux crises épidémiques » (C-RED) est d'aider les administrations des douanes de l'Afrique de l'Ouest à mieux se préparer en vue de réduire les conséquences des maladies épidémiques régionales et des catastrophes naturelles.

La deuxième composante du projet vise à contribuer au renforcement des capacités des administrations des douanes bénéficiaires afin d'élaborer des mécanismes conformes aux meilleures pratiques internationales permettant de régir la mainlevée de produits de secours lorsque survient une maladie épidémique régionale ou en cas de catastrophe naturelle et ce, en s'appuyant sur l'état de préparation du pays et sur la coopération régionale.

C'est dans cette optique que le projet facilitera le partage des expériences régionales concernant la survenue du virus Ebola et le soutien déployé au niveau national pour élaborer et mettre en œuvre des procédures opératoires normalisées (PON) en vue de procéder en priorité à la mainlevée des envois de secours urgents.

Le premier atelier régional s'appuie sur le séminaire régional commun entre l'OMD, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) sur le rôle de la douane concernant les secours en cas de catastrophe naturelle. Le séminaire régional qui s'est déroulé les 9 et 10 mars 2016 à Addis-Abeba était destiné à faire prendre conscience aux administrations des douanes de la manière dont elles peuvent répondre efficacement aux situations d'urgence découlant d'une catastrophe naturelle mais aussi à sensibiliser les gouvernements et le secteur privé à la nécessité de mettre en place des réglementations nationales portant sur les opérations internationales de secours et d'assistance. Lors de ce séminaire, l'OMD, le BCAH et la FICR ont présenté leurs outils respectifs pour faciliter la mainlevée des envois de secours. Tous les pays bénéficiaires du projet C-RED de l'OMD ont assisté à ce séminaire, à l'exception d'un d'entre eux.

Les principaux objectifs du séminaire sont donc les suivants :

- o créer une plate-forme régionale afin de déterminer quels problèmes se posent à l'échelon régional, quelles solutions peuvent être envisagées et quels sont les mécanismes qui faciliteraient la coopération en cas de catastrophe
- o dispenser des informations sur les meilleures pratiques et les outils/instruments régionaux et internationaux en matière de mainlevée des envois de secours urgents
- o élaboration de plans d'activité régionaux et nationaux

Les participants représentaient les entités suivantes :

- des administrations douanières (sièges et bureaux frontaliers)
- d'autres organismes présents aux frontières
- le ministère de la santé
- des organisations régionales, dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

L'atelier a bénéficié du soutien d'experts de l'OMD, du BCAH, de la FICR et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

2. Discours de bienvenue et observations liminaires

Le Dr Philip Kargbo, Directeur responsable du contrôle, de la recherche et de la planification au sein de l'Autorité nationale sierra-léonaise chargée des recettes fiscales, a chaleureusement accueilli l'ensemble des participants à cet atelier. Il a reconnu que le déclenchement dans la région de l'épidémie du virus Ebola a permis aux gouvernements des pays touchés de comprendre à quel point il importe d'être prêt à faire face à ce fléau. Les douanes nationales jouent un rôle essentiel dans ce processus de préparation car elles sont les garantes d'une circulation rapide et efficace des envois de secours urgents. Il a souligné que ce processus de consultation offre aux participants la possibilité, par le biais d'un forum interactif, de partager et d'examiner les difficultés et les opportunités qui se présentent en matière de préparation nationale aux crises épidémiques et de collaboration régionale en vue de l'élaboration de politiques actives et de cadres de travail. Le Dr Kargbo a fait savoir qu'il appréciait sincèrement le soutien apporté par l'Organisation mondiale des douanes et le gouvernement des Pays-Bas pour préparer les six pays participants à une épidémie.

Le Dr Daniel Eklou, Directeur des affaires humanitaires et sociales au sein de la CEDEAO, a indiqué que le déclenchement de l'épidémie du virus Ebola avait entraîné de graves destructions dans la région. Forts de cette expérience, les gouvernements de la région et la CEDEAO ont pris conscience d'une carence spécifique concernant le niveau de préparation de la région : l'absence de mécanismes facilitant la coopération en cas de catastrophes et d'épidémies. Le partage des meilleures pratiques et la mise en place de plans d'action régionaux connectés à des plans d'action nationaux garantiront la mise en place par la Communauté des éléments qui font aujourd'hui défaut. Il a invité les participants à s'interroger sur les causes des différents blocages constatés, que ce soit au niveau tarifaire, au niveau sanitaire ou encore dans le domaine de la sécurité. Pour l'heure, la CEDEAO étudiera des solutions d'avenir qui vont au-delà des instruments classiques et assurent un niveau efficace de préparation pour la région.

Virginie Bohl, responsable au sein du BCAH du projet sur les secours d'urgence, a fait part de sa satisfaction du travail qui est en train d'être accompli avec les autorités nationales, des membres essentiels de la grande famille humanitaire dont la mission consiste à sauver des vies. Si la première des priorités des fonctionnaires de la douane demeure la protection des frontières du pays, ils sont aussi particulièrement bien placés pour influencer sur la rapidité avec laquelle les envois de secours urgents atteignent les populations frappées par une catastrophe. Elle a rappelé aux participants qu'en l'absence d'un cadre réglementaire adapté aux urgences, les goulets d'étranglement sont inévitables au niveau de la douane. Il convient d'établir clairement quels sont les problèmes et les difficultés rencontrés par les pays touchés par le virus Ebola et de déterminer quelles solutions devraient être étudiées, en tenant compte des nombreux cadres de travail et mécanismes qui existent déjà, comme par exemple le cadre de travail de la CEDEAO, l'Annexe de la Convention de Kyoto révisée et les autres instruments de l'OMD ainsi que les Lignes directrices IDRL. Mme Bohl a souhaité aux participants une semaine fructueuse en rappelant la disponibilité et les efforts en cours de la part du BCAH pour améliorer, à l'échelon planétaire, le niveau de préparation à une catastrophe.

Simone Berk, coordinatrice du projet C-RED de l'OMD, a souhaité la bienvenue aux participants, soulignant l'importance pour l'OMD de ce projet qui non seulement contribue à la mise en œuvre de la Convention de Kyoto révisée mais complète également le soutien déjà apporté par l'OMD dans la région. Lors de sa présentation du projet, elle a mis l'accent sur le fait qu'il reposait sur une résolution du Conseil de l'OMD datant de 2011, résolution qui soulignait le rôle de la douane dans les secours apportés en cas de catastrophe naturelle, notamment à travers la mise en œuvre des outils de l'OMD existants et une coopération étroite avec le BCAH et la FICR. C'est dans le cadre de ce projet que le ministère des affaires étrangères des Pays-Bas a chargé l'OMD de mettre en œuvre un projet de soutien aux pays frappés par le virus Ebola, et de leur permettre ainsi de mieux se préparer à réagir en cas de catastrophe naturelle et d'épidémie régionale. Ce premier atelier régional a donc notamment pour objectif le partage des expériences régionales, la connaissance des meilleures pratiques régionales et internationales et l'élaboration de plans d'action nationaux.

La commissaire générale de l'Autorité nationale sierra-léonaise chargée des recettes fiscales est venue rencontrer les participants à l'atelier. Elle a tout d'abord souhaité à tous la bienvenue en Sierra Leone. Puis, elle a remercié l'OMD qui a rendu possible l'organisation de cet atelier et le gouvernement des Pays-Bas sans lequel ce projet n'aurait pu être réalisé. Elle a rappelé l'importance de ce projet en soulignant que, même dans une situation d'urgence, il n'était pas possible de s'affranchir de toutes les règles régissant l'importation des marchandises. C'est ainsi qu'elle a mis en exergue le caractère essentiel de procédures rapides qui ne remettent pas en cause la sécurité du pays.

3. Problèmes et solutions possibles au niveau régional pour l'importation et le transit des envois transfrontières de secours urgents

Les participants ont débattu en plusieurs groupes présidés par les représentants de l'OMD, du BCAH, de la FICR et de l'OMS afin de définir quelles étaient les difficultés rencontrées lors du transit dans la région d'envois de secours urgents. Les débats ont tourné autour des questions de responsabilité régionale, de coopération bilatérale entre les pays et d'utilisation des cadres de travail existants. Lors d'une session plénière co-présidée par Mme Sanne Boswijk, coordinatrice de la FICR pour la loi sur les catastrophes et Mme Virginie Bohl, responsable au sein du BCAH du projet sur les secours d'urgence, les participants ont formulé plusieurs recommandations :

- a) Définir clairement les rôles et les responsabilités au niveau régional
 - 1. La CEDEAO est invitée à contribuer à la préparation de la coopération douanière lors des crises épidémiques, en élaborant notamment un Plan d'action régional pour les catastrophes et les crises épidémiques ainsi que des procédures opératoires normalisées;
 - 2. La CEDEAO est invitée à veiller à intégrer les autorités douanières aux activités de renforcement des capacités et de formation préparant aux catastrophes ;
 - 3. La CEDEAO est priée de diriger l'organisation dans toute la région d'exercices de simulation de crises épidémiques, en s'assurant de la participation des autorités douanières.

- b) Renforcer la communication entre les pays
 - 1. Les pays devraient améliorer leur coopération en vue de faciliter les déplacements intrarégionaux d'envois humanitaires et d'éviter notamment les blocages non tarifaires ;
 - 2. Les pays devraient envisager la mise en œuvre d'une gestion coordonnée des frontières et d'un guichet unique transsectoriel en cas d'urgence ;
 - 3. Les autorités douanières devraient disposer d'un traducteur en poste sur les points d'entrée, afin de surmonter les obstacles linguistiques ;
 - 4. Les autorités douanières devraient, dans la continuité de la consultation actuelle, poursuivre le partage d'informations entre pairs ;

- c) Mieux utiliser les cadres de travail existants
 - 1. La CEDEAO est invitée à continuer de mettre en œuvre les initiatives douanières conjointes et d'œuvrer pour l'harmonisation des normes internationales dans la région ;
 - 2. La CEDEAO est invitée à ajouter une rubrique tarifaire commune consacrée aux envois humanitaires ;
 - 3. La CEDEAO est invitée à mettre en place un Fonds permanent pour les catastrophes, garantissant la disponibilité de fonds de secours dès le début d'une catastrophe soudaine ;
 - 4. les États membres sont invités à adopter et à ratifier l'Annexe J-5 de la Convention de Kyoto révisée, l'Accord de Bali, la Convention de Johannesburg et les autres conventions concernées.

4. Modélisation des processus opérationnels (MPO) d'importation des envois de secours urgents

M. Peter Willemse, expert agréé de l'OMD, a tout d'abord décrit la mise en place technique d'une modélisation des processus opérationnels de la douane et les participants ont ensuite, en groupes de travail constitués par pays, procédé à la modélisation des parties prenantes, des processus et des documents utilisés durant la crise du virus Ebola. Ils ont concentré leur attention sur les procédures prioritaires applicables lors d'une catastrophe ou d'une situation d'urgence et sur les tâches qui incombent à chacune des parties prenantes impliquées dans le processus.

Durant la réunion plénière, les modèles de processus opérationnels ont été présentés, offrant ainsi la possibilité d'un échange direct d'informations. Les exposés ont permis un échange *ad hoc* des analyses et une comparaison des résultats. Alors que certains pays ont mis en place des procédures générales d'urgence, d'autres ont élaboré une solution au moment du déclenchement de l'épidémie du virus Ebola. Certains pays font un usage avancé des procédures numériques et sans support papier, accélérant ainsi sensiblement le processus de dédouanement, qui implique souvent plusieurs acteurs au niveau du port et du ministère. Certaines bonnes pratiques sont évoquées à plusieurs reprises, comme par exemple le recours à des Protocoles d'accords (PDA) préexistants avec les acteurs admissibles, ou encore la disponibilité et l'utilisation du dédouanement préalable à l'arrivée des marchandises. Les participants sont convenus que le rôle des agents n'est pas sous-estimé et s'accordent sur l'importance des agents agréés. Dans certains pays, il est obligatoire de recourir à un agent, même dans une situation d'urgence.

L'une des difficultés récurrentes qui a été rencontrée concerne la réorientation des envois de secours urgents, qui se retrouvent dans la procédure normale en franchise de droits, une procédure qui peut être longue. Autre sujet de préoccupation : l'usage abusif du dédouanement accéléré et des exonérations fiscales lors des procédures. Les incinérateurs pour la destruction des corps figurent parmi les articles dont l'importation s'est révélée problématique et ce, pour des raisons de sécurité. En conclusion générale, on a constaté que quasiment chaque pays dispose de procédures spéciales pour les envois de secours urgents et que ces procédures ont été élaborées en réaction au déclenchement d'une épidémie de virus Ebola. En réponse à une question, des délégations ont affirmé que la mainlevée d'envois de secours urgents peut être menée à bien en quelques heures. Les problèmes se posent surtout lorsque les procédures existantes ne sont pas suivies et que des ONG non reconnues importent des marchandises sans en avoir informé au préalable le pays concerné.

La plupart des délégués déclarent que les obligations applicables à l'importation en urgence d'envois de secours sont clairement énoncées sur les sites Web respectifs. Si les procédures de dédouanement prioritaire des envois de secours diffèrent d'un pays à l'autre, la plupart des pays bénéficiaires disposent de règles régissant ces procédures. Par exemple, plusieurs administrations des douanes ont pour mission de dédouaner immédiatement les envois de secours et remplissent ultérieurement leurs obligations administratives. Le plus souvent, ces procédures ne peuvent être appliquées que pour les transports organisés par une organisation internationale reconnue.

D'une manière générale, il a été convenu à la fin de l'ensemble des exposés qu'il est très important de conserver une bonne dynamique en répondant aux catastrophes. Pour éviter tout relâchement de la vigilance, les procédures d'urgence doivent être formalisées, garantissant ainsi la continuité des activités et des exercices de simulation devraient être organisés régulièrement (aux niveaux national et régional).

5. Problèmes et solutions possibles au niveau national pour l'importation et le transit des envois transfrontières de secours urgents

Au vu des résultats de la modélisation des processus opérationnels et des débats qui s'en sont suivis, mais aussi des recommandations formulées au niveau régional, les participants ont évoqué, pour chaque pays, les problèmes et les solutions possibles au niveau national.

Lors d'une session plénière présidée par M. Antoine Delaitre, représentant de l'OMS chargé du soutien et de la logistique lors des opérations d'urgence, les participants ont présenté leurs résultats. Si certains problèmes sont propres à chaque pays, d'autres leur sont communs :

- On constate un manque de coordination et de coopération entre les organismes frontaliers, dont les rôles doivent être clairement définis afin d'éviter les mesures faisant double emploi.
- Les fonctionnaires de première ligne n'ont pas connaissance des marchandises prioritaires en cas d'urgence, et notamment du classement des médicaments.
- Les documents fournis par les entreprises sont incomplets/incorrects, ce qui empêche de mettre en œuvre les procédures de facilitation, en particulier dans le cas des petites O.N.G.
- La bureaucratie entrave toute la procédure, notamment dans les ministères concernés.

À cet égard, les possibilités et les solutions éventuelles mentionnées par les participants sont les suivantes :

- Signature de PDA avec les organismes concernés
- Gestion coordonnée des frontières
- Solutions reposant sur un Centre de services intégrés/Guichet unique
- Systèmes de gestion préalable à l'arrivée des marchandises
- Formation des fonctionnaires de première ligne portant sur les règles applicables

Ces solutions sont inspirées des expériences nationales ainsi que des meilleures pratiques régionales et internationales.

Le représentant de la CEDEAO a également indiqué, s'agissant des solutions éventuelles, qu'un projet pilote est actuellement en cours entre le Nigéria, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire et prévoit une fouille des marchandises en transit uniquement sur leur lieu de destination finale. L'objectif fixé est de mettre en œuvre cette procédure pour tous les États membres de la CEDEAO. Ce projet est actuellement appliqué aux marchandises courantes mais la possibilité de recourir à cette procédure pour le dédouanement en période de crise des envois de secours urgents va être étudiée.

6. Modélisation des parties prenantes

Au vu de la plupart des difficultés évoquées par les participants et des expériences communiquées avant l'atelier, la question de la modélisation des parties prenantes y a également été abordée. M. Willemse a présenté la technique de modélisation des parties prenantes. La thématique générale de cette présentation portait sur la nécessité de déterminer quelles sont les parties prenantes en cas de dédouanement prioritaire des envois de secours lors d'une crise, quels sont leurs intérêts et comment elles influent sur le processus général.

Au cours de l'exercice, il est rapidement apparu aux yeux de tous les participants que les parties prenantes sont nombreuses lors de l'importation des envois de secours et que leurs intérêts sont variables. Cet exercice a surtout contribué à une meilleure compréhension de la difficulté d'« améliorer la coopération » pour la mise en œuvre en temps de crise des procédures d'importation facilitées et ce, en raison du nombre de parties prenantes à prendre en compte au niveau du pays et des pouvoirs publics, parties prenantes qui ont toutes une influence considérable sur le processus.

Lors de la réunion plénière, chaque groupe a présenté, pour le pays concerné, les principales parties prenantes, ayant le plus d'influence sur le processus. Là encore, si les parties prenantes à prendre en compte peuvent être différentes d'un pays à l'autre, la quasi-totalité des pays a indiqué que les acteurs suivants figuraient parmi les parties prenantes les plus importantes :

- Ministère du commerce
- Autres organismes frontaliers
- Ministère de la santé
- Organisations internationales

7. Élaboration de plans d'action aux niveaux national et régional

En conclusion de l'atelier, le projet a été de nouveau présenté. L'atelier visait à partager les expériences régionales et à débattre ensemble des solutions nationales et régionales, mais la phase suivante du projet consiste à apporter un soutien au niveau national, sur la base des conclusions tirées de l'atelier régional. Les participants ont donc été priés d'élaborer un plan d'action national reposant sur les échanges intervenus lors de l'atelier. Ils ont également été invités à définir quels étaient, au niveau de l'administration des douanes, les trois principaux résultats à atteindre pour garantir la facilitation de l'importation et du transit des envois de secours. En outre, il a été demandé à chaque groupe de définir, pour le pays concerné, un résultat qui doit être atteint au niveau national. Les participants ont précisé quelles activités devaient être mises en œuvre pour parvenir aux résultats fixés.

Les plans d'action sont spécifiques à chaque pays et s'appliquent au niveau de l'administration douanière mais la quasi-totalité des plans d'action présentés portaient sur les thèmes suivants :

- Amélioration des procédures de facilitation existante/élaboration de procédures opératoires normalisées en période d'urgence
- Amélioration de la GCF
- Renforcement des capacités et assistance technique

Au niveau national, tous les pays sont convenus de la nécessité de traiter la question de la communication avec les autres administrations. En outre, la question de la mise en place d'un fonds d'urgence dans chaque pays a été abordée.

Le Secrétariat de la CEDEAO a reconnu la validité de toutes les questions soulevées par les pays membres durant l'atelier. Cet atelier a contribué à une meilleure reconnaissance par le Secrétariat de l'importance d'intégrer à leur ordre du jour humanitaire le dédouanement des envois de secours. Cette évolution est possible puisque le Secrétariat de la CEDEAO dispose à la fois d'une unité chargée de l'humanitaire et d'une unité douanière qui peuvent collaborer étroitement pour aider tous les pays membres de la CEDEAO.

Suite à l'atelier et au vu des débats, le Secrétariat de la CEDEAO s'est engagé à :

- communiquer une liste de l'ensemble des activités et des organisations humanitaires faisant partie du système
- organiser, au second trimestre de l'année 2017, une réunion regroupant tous les États membres, afin de débattre de l'élaboration d'une feuille de route pour appuyer la mise en œuvre des procédures évoquées.
- déterminer comment il convient d'intégrer au code communautaire la question du dédouanement des envois de secours urgents. Les administrations membres seront invitées à présenter leurs problèmes respectifs et la CEDEAO est disposée à apporter son soutien en cas de nécessité.
- soutenir, à la demande des États membres, les efforts de formation et de sensibilisation entrepris au niveau national. Ce soutien peut se présenter sous la forme d'une formation des fonctionnaires de la douane et des transitaires lors de l'élaboration de centres de services intégrés.
- créer pour tous les États membres un manuel sur la réponse humanitaire.

Sur la question de la mise au point des plans d'action, l'OMD s'est engagée à :

- communiquer aux participants toutes les coordonnées utiles
- élaborer, traduire et communiquer aux participants un rapport complet
- évaluer les résultats de l'atelier et planifier le soutien apporté aux pays.

8. Evaluation et clôture de la réunion

Au terme de l'atelier, les participants ont été invités à compléter un formulaire d'évaluation portant sur le contenu et la planification administrative de l'atelier, tout en attribuant une note de 1 (mauvais) à 4 (excellent) à différents aspects de l'atelier.

28 formulaires d'évaluation ont ainsi été remplis par les participants, qui ont attribué une note moyenne de 3,4 à la question de savoir si l'objectif du cours avait été atteint, de 3,2 pour le contenu des différents thèmes et de 3,5 pour le niveau d'implication des participants.

D'une manière générale, les participants se sont déclarés satisfaits du niveau des débats. Parmi les suggestions relevées dans le formulaire d'évaluation, figurait la possibilité d'organiser plus régulièrement des réunions pour l'échange des meilleures pratiques. Il sera envisagé, conformément à la suggestion des représentants de la CEDEAO, d'organiser des réunions de suivi dans les locaux de la CEDEAO.

L'OMD tient à remercier les experts du BCAH, de la FICR et de l'OMS pour le soutien remarquable qu'ils ont apporté lors de la préparation et du déroulement de l'atelier.

Annexe 1 : liste des participants

	Country/ Pays	Name/ Nom	Work title / titre du travail
1	Sierra Leone	Sahr Philip Lahai	Manager, Customs Outstations
2	Sierra Leone	Joseph Musa Momoh	Senior Economist Monitoring and Planning
3	Sierra Leone	Ishmael Kamara	Supervisor Gbalamuya Customs Post
4	Sierra Leone	Mr. Alfred Turay	Senior Economist, Monitoring and Planning
5	Sierra Leone	Mr. Paul Juana-Kamara	Anti-Smuggling Unit
6	Sierra Leone	Abdul Akim Bangura	Chairman, Ass. Of Clearing & Forwarding Agencies
7	Sierra Leone	Mohamed Bangare	Manager Border Agency
8	Guinée Conakry	Peve Toure	Inspecteur des Douanes
9	Guinée Conakry	Sekou Ahmed Bah	Chef de visites au bureau des douanes de l'aéroport.
10	Guinée Conakry	Lancel Camara	Chef comptable bureau Douanes
11	Guinée Conakry	Nifaly Mansare	Commissariat spécial de police de frontières de Pamelap
12	Guinée Conakry	Sekou Doukoure	Commissariat spécial de l'aéroport international
13	Guinée Conakry	Dougo Georges Goepogui	Ministère de la santé
14	Guinée Conakry	Aboubacar Sidiki Sidibe	Siege de la Direction Générale des Douanes
15	Liberia	Wounpay Doe	Senor Customs Collector
16	Liberia	Benedict Larblah	External Officer
17	Liberia	D. Woloblah selmah	Senior Customs Collector Land
18	Liberia	Theresa Sia Thomas	Representative Ministry of Health
19	Mali	Abdel Sangho	Chef de la Division Relations Internationales;
20	Mali	Abdoulaye SOUMARE	chargé de la Facilitation des procédures;
21	Mali	Malick Sangare	chef de visite du Bureau chargé du dédouanement des envois de secours.
22	Mali	Samake Arouna	Représentative Police
23	Mali	Salif Keita	Représentative Gendarmerie
24	Mali	Coulibaly Nene	Représentative ministère de la santé
25	Nigeria	H.J. Swomen	Deputy comptroller of customs
26	Nigeria	L. Olomuh	Customs assistant comptroller Airport
27	Nigeria	U.S. Abubakar	Customs assistant comptroller Land border
28	Senegal	Ousmane KANE	Inspecteur des Douanes
29	Senegal	Souleymane Sane	Inspecteur des Douanes
30	Senegal	Ibrahima Thiam	Inspecteur des Douanes
31	ECOWAS	Aissata Koffi	ECOWAS Commission
32	ECOWAS	Daniel Eklu	Director Humanitarian Affairs, ECOWAS Commission

Annexe 2 : Ordre du jour

Atelier régional : Consultation régionale et élaboration d'outils et de mécanismes pour répondre à une crise épidémique

01 – 04 novembre 2016

Freetown – Sierra Leone

ORDRE DU JOUR

1^{ère} JOURNEE – 1^{er} novembre 2016

Partage des expériences régionales

09h00	Registration
09h30 – 10h20	Discours de bienvenue et d'ouverture
10h20 – 10h30	Présentation de l'historique du projet et objectif de l'atelier
11h00 – 12h00	Table ronde : Les défis régionaux relatifs à l'importation et au transit des envois transfrontières de secours et les attentes de l'atelier
12h00 – 12h30	Session plénière : présentation des défis régionaux relatifs à l'importation et au transit des envois de secours.
13h30 – 15h00	Table ronde : les solutions régionales pour faciliter l'importation et le transit des envois transfrontières de secours
15h30 – 17h00	Session plénière : présentation de solutions régionales d'importation et de transit des envois de secours

2^{ème} JOURNEE – 2 novembre 2016

Partage des expériences régionales

09h00 – 09h30	Discours de bienvenue et résumé de la 1 ^{ère} journée
09h30 – 11h00	Travail en groupe – modélisation des processus opérationnels (MPO) relatifs à l'importation des envois de secours
11h30 – 12h30	Table ronde : défis nationaux en matière de dédouanement et de mainlevée des envois de secours
13h30 – 15h00	Session plénière : exposés sur le dédouanement et la mainlevée des envois de secours
15h30 – 17h00	Table ronde : solutions nationales facilitant le dédouanement et la mainlevée des envois de secours

3^{ème} JOURNEE – 3 novembre 2016

Critères requis pour une mise en œuvre réussie (renforcement des capacités)

09h00 - 09h10	Discours de bienvenue et résumé de la 2 ^{ème} journée
09h10 - 10h30	Session plénière : présentation de solutions nationales pour le dédouanement et la mainlevée des envois de secours
11h00 - 12h30	Travail en groupe – Modélisation des parties prenantes
13h30 - 15h00	Session plénière : présentation des résultats
15h30 - 17h00	Travail en groupe – Elaboration d'un plan d'action

4^{ème} JOURNEE – 4 novembre

Plans d'activité régionaux et nationaux et évaluation de l'atelier

09h00 – 09h10	Discours de bienvenue et résumé de la 3 ^{ème} journée
9h10 – 10h40	Session plénière : présentation des plans d'activité
11h00 – 12h30	Session plénière : évaluation et clôture de l'atelier Remarques finales – Fin du séminaire régional